

SAMEDI 22 MAI 2021

A – Pour entrer dans la prière (avec le Psaume de la Création de Patrick RICHARD)

Par cette main tendue qui invite à la danse,
 Par ce baiser jailli d'un élan d'espérance,
 Par ce regard d'amour qui relève et réchauffe,
 Par le pain et le vin, je veux crier :

Mon Dieu, tu es grand, tu es beau
Dieu vivant, Dieu très-haut : Tu es le Dieu d'amour
Mon Dieu, tu es grand, tu es beau
Dieu vivant, Dieu très-haut, Dieu présent en toute création

B – A l'écoute de la Parole de Dieu

- Psaume 138 (138, 8-10)

Je gravis les cieux : tu es là ; je descends chez les morts : te voici.
 Je prends les ailes de l'aurore et me pose au-delà des mers :
 même là, ta main me conduit, ta main droite me saisit.

C – Compendium de LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE –

Dixième Chapitre : SAUVEGARDER L'ENVIRONNEMENT-

IV. Une responsabilité commune

c) Environnement et partage des biens

485 *L'eau, de par sa nature même, ne peut pas être traitée comme une simple marchandise parmi tant d'autres et son usage doit être rationnel et solidaire.* Sa distribution fait traditionnellement partie des responsabilités d'organismes publics car l'eau a toujours été considérée comme un bien public, caractéristique qui doit être conservée même si sa gestion est confiée au secteur privé. Le droit à l'eau,¹ comme tous les droits de l'homme, se base sur la dignité humaine et non pas sur des évaluations de type purement quantitatif, qui ne considèrent l'eau que comme un bien économique. Sans eau, la vie est menacée. Le droit à l'eau est donc un droit universel et inaliénable.



D – Notre Père

¹ Cf. Jean-Paul II, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2003*, 5 : AAS 95 (2003) 343 ; Conseil Pontifical « Justice et Paix », *Water, an Essential Element for Life. A Contribution of the Delegation of the Holy See on the occasion of the 3rd World Water Forum, Kyoto, 16-23 mars 2003.*